

LE PASSEPORT NUTRITION-SANTÉ

PUTEAUX

Ville Amie des Aînés depuis 10-2014

Puteaux (92)

Fiche publiée le 05/07/2016

OBJECTIFS

Lutter contre la dénutrition pour un mieux-être physique. Redonner le goût, l'envie et le plaisir de manger pour un mieux-être moral. Agir dans un cadre préventif auprès des personnes âgées dépendantes et fragiles, dans une démarche active de santé publique qui entraîne un impact positif sur la qualité globale des soins à l'occasion d'une hospitalisation ; une diminution des complications infectieuses et des retours à l'hôpital ; une réduction de la durée et des coûts de prise en charge. Contribuer au maintien à domicile des seniors. Rompre l'isolement des personnes âgées.

PRATIQUE

Proposer un parcours de soin nutritionnel à la personne âgée. Repérer des personnes âgées dans l'objectif de lutter contre la dénutrition. Permettre à une diététicienne d'assurer un suivi en prescrivant des menus et produits alimentaires enrichis personnalisés, livrés au domicile de la personne âgée.

Coût : 70 000 € annuels



UNE PROCÉDURE BIEN ÉTABLIE

Le service « Passeport Nutrition Santé » (PNS), proposé à Puteaux, s'articule notamment autour d'une équipe de professionnels de la nutrition santé pour les personnes âgées, d'un plan nutritionnel personnalisé pour les usagers avec détection de la dénutrition et risques associés, de bilans nutritionnels à domicile et de suivis personnalisés pour les personnes âgées à risque et d'un lien étroit avec les aidants et professionnels de santé (création du lien spécifique entre le médecin traitant et le CCAS).

La phase initiale a consisté en la réalisation d'une enquête téléphonique par une diététicienne auprès des usagers afin de déterminer l'état des lieux de la situation de dénutrition sur le territoire communal. Ensuite, la seconde phase s'est déroulée à domicile avec un nouveau test de détection de la dénutrition appelé MNA (Mini Nutritionnal Assessment), pour les personnes identifiées comme étant « à risque de dénutrition ». Cette grille d'évaluation de l'état nutritionnel est renseignée avec la personne. Par exemple, il lui est demandé si elle manque d'appétit, si elle a récemment perdu du poids, combien de véritables repas elle prend quotidiennement...

En cas de détection, un protocole est alors mis en place, qui consiste dans un premier temps à prodiguer des conseils pour enrichir l'alimentation de la personne, puis à livrer pendant quelques

semaines ou quelques mois des repas personnalisés et adaptés avec des compléments alimentaires : plats enrichis en protéines, fromage, sachets de lait en poudre, crèmes hyperprotéinées...

Les compléments alimentaires sont pris en charge par la Ville. Ils ne modifient pas le coût du repas livré à domicile (6 € pour une journée-repas : entrée, plat, fromage, dessert, vin/eau, pain pour le déjeuner et pour le soir : soupe, produit laitier, pain, vin/eau).

Parfois il s'agit simplement d'adapter le menu aux préférences gustatives de la personne, en remplaçant par exemple l'entrée par un second dessert pour redonner à la personne l'envie et le plaisir de s'alimenter, ou en modifiant la texture du plat (mouliné, haché).

Chaque bénéficiaire est servi avec la prise en compte de ses propres aversions, de ses contraintes alimentaires d'ordre médical (régimes sans sel, diabétique...) et dans le cadre du PNS par l'adaptation des mesures à ses goûts et envies.

La mise en place de chaque protocole nutritionnel est réalisée par un spécialiste (diététicienne) et supervisée par le Comité Scientifique. Il peut faire l'objet d'un ajustement suivant les recommandations des experts du Comité. Un superviseur assure le suivi du protocole nutritionnel au jour le jour. Un suivi est réalisé suivant une périodicité définie avec le CCAS et la diététicienne, suivant le besoin et l'urgence (au

quotidien, une fois par mois, une fois tous les deux mois).

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES QUI FAIT VIVRE L'ACTION

Les deux principaux porteurs de ce projet sont la Ville de Puteaux et la société « Saveurs et vie ». La première prend en charge financièrement le coût des repas à domicile et des fortifiants alimentaires prescrits aux bénéficiaires. La seconde, spécialisée dans le portage de repas personnalisés à domicile est prestataire du service des repas à domicile, a structuré le Comité scientifique composé de professeurs et médecins spécialistes de la nutrition gériatrique pour veiller à la qualité de la prestation fournie et au suivi de ce dispositif mis en œuvre dans 10 établissements publics et privés de santé, et qui vient en soutien à une équipe de 14 diététiciennes. La mise en place du dispositif s'appuie sur un réseau professionnel local étoffé.

Une large information a été effectuée auprès des partenaires intervenant chez les personnes âgées et amenées à pouvoir effectuer un signalement : au sein de la commission de coordination gérontologique regroupant : des travailleurs sociaux du CCAS, de l'EDAS, des représentants du SSIAD de la Croix-Rouge, le médecin directeur du Centre Municipal de Santé Françoise Dolto, le représentant des médecins libéraux généralistes, l'équipe socio-médicale de l'APA.

Par ailleurs, une grande réunion d'information spécifique initiée par le C.C.A.S. avec la société partenaire, la diététicienne à l'attention des autres partenaires susceptibles d'être concernés voire impliqués a été organisée en juillet 2014 où étaient invités les représentants du monde médical et social : du CMP Jean WIER, de l'Hôpital de Puteaux/Courbevoie/Neuilly et de l'Hôpital Foch de Suresnes (gériatres, AS, nutritionnistes), des Ordres départementaux de médecins, d'infirmiers, de pharmaciens, des travailleurs sociaux (CAF, CRAMIF...), des délégués de quartiers, des associations caritatives et de personnes handicapées, du foyer ADOMA.

LE PNS : UN ATOUT POUR LES PUTÉOLIENS ÂGÉS

Le bilan chiffré révèle toute la pertinence de cette action. Le vieillissement de la population touche tout le territoire et les risques de dénutrition concernent partout les populations les plus âgées. **Depuis la mise en place (juillet 2014) jusqu'à fin**

mai 2015, 159 personnes ont été vues, soit 533 visites à domicile. La moyenne d'âge des bénéficiaires du PNS est de 81 ans, variant de 37 ans (personne handicapée) à 104 ans, dont 69 % de femmes et 31 % d'hommes.

Les répercussions positives s'analysent autant en termes d'individualité (regain de vitalité, plaisir, maintien à domicile) que pour la collectivité en général (amélioration de l'état de santé).

La mise en œuvre a été facilitée grâce à l'accompagnement de la diététicienne par le référent du service de portage sur le terrain, bien connu des bénéficiaires. Cette relation de confiance préexistante avec le référent a facilité l'accès au domicile des personnes âgées.

Les bénéfices pour les usagers sont multiples : une prise en charge nutritionnelle complète, une relation privilégiée avec une diététicienne, des informations claires et précises sur l'éventuel régime et le lien avec une pathologie le cas échéant, un accompagnement personnalisé...

L'impact des mesures prises ne concerne pas uniquement l'état physique, puisqu'il n'en résulte pas toujours une reprise de poids. **Dans ce type de cas, le bénéfice se mesure l'amélioration de l'état moral : plaisir d'une visite, de l'attention portée à soi, des compléments alimentaires gourmands parfois réclamés..., etc. Ces suivis ont un fort impact positif sur l'état psychologique et l'état général de santé de la personne âgée, ainsi que sur la reconstruction d'un lien social.**

La diffusion simultanée d'un questionnaire sur les attentes en matière de visites de convivialité, d'accompagnement à des promenades, a révélé des besoins significatifs qui sont progressivement pris en charge par l'implication des membres du Conseil des Sages (nouvelle instance de démocratie participative et consultative, créée en 2014, et qui permet d'associer les retraités et les seniors aux décisions de la commune).

En France, la ville de Puteaux est la première collectivité à avoir mis en place ce dispositif de préservation de la santé des personnes âgées, pour favoriser et prolonger leur maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles physiques et morales.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Puteaux vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com